

Récapitulatif des pièces justificatives à fournir avec le dossier-type complété

Préambule : Préalablement au dépôt du dossier, il est demandé au demandeur, d'adresser au Président du Conseil général, une lettre d'intention présentant son projet afin de vérifier son éligibilité au regard des modalités de l'intervention départementale.

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

1. Identification de l'entreprise :

- une note simplifiée de présentation des activités de l'entreprise
- attestation de *minimis*
- Tableaux des comptes clos et comptes prévisionnels

2. Identification du maître d'ouvrage

- **Si collectivité**

- délibération de la collectivité maître d'ouvrage approuvant le budget prévisionnel de l'opération et s'engageant à ne pas revendre l'investissement avant 3 ans s'il y a lieu, et apportant une contribution équivalente à 30% de l'aide départementale, ainsi que le projet de contrat avec l'entreprise,

- **si société civile immobilière**

- les statuts de la SCI et la répartition de son capital social, un extrait du RCS et le projet de bail commercial avec la société d'exploitation,

- **si société de crédit-bail**

- document(s) prouvant l'habilitation de la société de crédit-bail s'il y a lieu et le projet de contrat avec l'entreprise

- le cas échéant délibération concordante de la collectivité de départ située dans l'Ain ,

- un RIB

3/Description du projet

- une note présentant le projet immobilier, la commune d'implantation, sa situation géographique et précisant son canton d'appartenance ainsi que son appartenance à un EPCI,
- les devis estimatifs
- pour toute acquisition de terrain ou de bâtiment, l'estimation des domaines (en cas de maîtrise d'ouvrage publique uniquement) et le compromis de vente.
- avis du CAUE pour les insertions paysagères
- un plan de situation et un plan de masse de l'opération.

DEPOT ET INSTRUCTION DU DOSSIER COMPLET

Le dossier de demande de subvention (en double exemplaires) est à adressé à Monsieur le Président du Conseil général – DGAA - Direction de l'aménagement du territoire et de l'économie – 45 avenue Alsace-Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE CEDEX.

La date de dépôt du dossier, est préalable à tout début d'exécution de l'opération.